

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA
SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

**FONDS D'APPUI AUX ACTIVITES
REMUNERATRICES DES FEMMES
(FAARF)**

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Burkina Faso a mis à la disposition des fonds nationaux de financement, dont le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), cinq milliards pour redynamiser les activités économiques des femmes touchées par les mesures restrictives prises suite à l'apparition de la maladie à coronavirus. Ce fonds dénommé « fonds de relance économique FRE COVID-19 » est mis en œuvre au FAARF à travers des prêts aux femmes des 45 provinces du Burkina Faso dont les activités économiques ont été mises à rudes épreuves.

L'activité a commencé depuis le mois de mai 2020 dans la province du Kadiogo sous le leadership du Ministère en charge de la Femme. Sur un montant prévu de 750 800 000 Francs CFA pour la province du Kadiogo, le FAARF a octroyé à nos jours 574 500 000 Francs CFA à 2 461 femmes des marchés et yaars.

Le reliquat du financement est de 176 300 000 Francs CFA et un communiqué a été diffusé depuis la semaine passée pour informer les femmes sur les conditions d'éligibilité, d'octroi ainsi que sur la durée du prêt.

Nous venons par ce présent communiqué rappeler que c'est un prêt octroyé aux femmes que ces dernières doivent rembourser et non un don du Président du Faso comme le dit la rumeur.

Par ailleurs, le FAARF demeure et reste disponible pour accompagner les femmes dans le financement de leurs activités génératrices de revenus.